

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 12 juillet 2017 à 19h30**À MERY (Savoie Hexapôle – Bâtiment L'Agrion)**

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	Pouvoir de Marina FERRARI
3	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	Pouvoir de Jean-Marc VIAL
4	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	
5	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	Pouvoir de Jérôme DARVEY
6	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	Pouvoir de Claudie FRAYSSE
7	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	Pouvoir de Pascal PELLER
8	AIX-LES-BAINS	T	Corinne CASANOVA	
9	AIX-LES-BAINS	T	Thibaut GUIGUE	
10	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
11	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
12	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	
13	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANCOIS	Pouvoir de Jean-Marc DRIVET
14	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
15	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	
16	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
17	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	
18	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	
19	CONJUX	T	Claude SAVIGNAC	
20	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
21	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	Pouvoir de Claude GIROUD
22	ENTRELACS	T	Yves GRANGES	
23	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
24	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
25	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
26	MERY	T	Eudes BOUVIER	Pouvoir de Nathalie FONTAINE
27	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
28	MOTZ	T	Olivier BERTHET	
29	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
30	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
31	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
32	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
33	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
34	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	
35	TRESSERVE	T	Jean-Claude LOISEAU	
36	TRESSERVE	T	Eric COURSON	
37	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
38	VIONS	T	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
39	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	Pouvoir de Robert CLERC
40	VOGLANS	T	Yves MERCIER	Pouvoir de Martine BERNON

24 communes présentes

Autres présents non votants :Frédéric GIMOND
Laurent LAVAISIERE
Christophe PIRAT
Christophe TOUZEAU
Françoise GRAVIER
Martine REVOLDirecteur Général des Services
Directeur général adjoint
Directeur des services à la population
Directeur Pôle Eau
Directrice du pôle ressources
Directrice de cabinet



Christian BERGER
Sophie CASSARO
Quentin CLERC
Estelle COSTA de BEAUREGARD

Responsable Maîtrise d'ouvrage
Service Tourisme
Service Tourisme
Responsable juridique/assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 5 juillet 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 200 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 16 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 40 présents (40 titulaires), et 52 votants.

DÉLIBÉRATION

N° : 11 Année : 2017

Exécutoire le : 20 JUIL. 2017

Affichée le : 20 JUIL. 2017

Visée le : 20 JUIL. 2017

**ADMINISTRATION GENERALE
Indemnité de fonction versée au président**

Il est rappelé que les indemnités de fonction versées au président en fonction de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique d'après le décret n°2004 – 615 du 25 juin 2004 mentionnés à l'article L. 5211-12 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par la loi 2013-403 du 17 mai 2013.

L'article R. 5216-1 du code général des collectivités territoriales fixe l'indemnité maximale de président à 110 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Le versement des indemnités au Président à compter du 19 juin 2017 se calcule de la manière suivante :

	Taux par rapport à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
Président	80,00 %

L'indemnité maximale à laquelle peut prétendre le président étant fixée à 110 % de l'indice brut terminal, le taux ci-dessus représente 73 % de ce maximum.

Les indemnités de fonction sont versées mensuellement et revalorisées en fonction de la valeur du point d'indice de la fonction publique.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE les indemnités versées au président.

Aix-les-Bains, le 12 juillet 2017

Le Président,
Dominique DORD

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Délégués en exercice : 70- Présents : 40- Votants : 52- Pour : 52- Contre : 0- Abstentions : 0- Blancs : 0 |
|--|



**TABLEAU RECAPITULANT LES INDEMNITES ALLOUEES AUX MEMBRES DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Dominique DORD	Président	80.00%	3 096 € brut
Jean-Claude LOISEAU	1 ^{er} Vice-président	27.29%	1050 € brut
Marie-Pierre FRANCOIS	2 ^{ème} Vice-président	27.29%	1050 € brut
Claude GIROUD	3 ^{ème} Vice-président	27.29%	1050 € brut
Robert CLERC	4 ^{ème} Vice-président	27.29%	1050 € brut
Olivier ROGNARD	5 ^{ème} Vice-président	27.29%	1050 € brut
Renaud BERETTI	6 ^{ème} Vice-président	27.29%	1050 € brut
Jean-Guy MASSONNAT	7 ^{ème} Vice-président	27.29%	1050 € brut
Jean-Claude CROZE	8 ^{ème} Vice-président	27.29%	1050 € brut
Michel FRUGIER	9 ^{ème} Vice-président	27.29%	1050 € brut
Bernard MARIN	10 ^{ème} Vice-président	27.29%	1050 € brut
Marie-Claire BARBIER	11 ^{ème} Vice-président	27.29%	1050 € brut
Robert AGUETTAZ	12 ^{ème} Vice-président	27.29%	1050 € brut
Corinne CASANOVA	13 ^{ème} Vice-président	27.29%	1050 € brut
Eudes BOUVIER	14 ^{ème} Vice-président	27.29%	1050 € brut
Jean-Marc DRIVET	15 ^{ème} Vice-président	27.29%	1050 € brut

Jean-François BRAISSAND	Conseiller délégué	10.40%	400.14 € brut
Marina FERRARI	Conseillère déléguée	10.40%	400.14 € brut
Yves MERCIER	Conseiller délégué	10.40%	400.14 € brut

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Indemnité de fonction versée au Président

Date de transmission de l'acte : 20/07/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 20/07/2017

Numéro de l'acte : d1989 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20170712-d1989-DE

Date de décision : 12/07/2017

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.6. Exercice des mandats locaux
5.6.1. Indemnités des élus